

Vivre ensemble avec les réfugiés et migrants, nos frères et sœurs



La déclaration des évêques de Belgique du 13 octobre 2015 (extraits)

Des milliers de réfugiés sont aujourd'hui à nos portes. Ils fuient massivement la guerre, la violence, les dangers et des situations sans issue. Ils viennent chercher ici, en Europe et en Belgique, protection, asile et une vie meilleure. Nous voyons tout cela chaque jour dans les médias. De toutes ces situations, nous sommes témoins. Nous ne pouvons pas fermer les yeux.

Nous sommes témoins aussi de choix courageux et d'accueils généreux. La communauté internationale débat pour savoir comment elle peut accueillir les gens de façon humaine, les intégrer, leur permettre un retour en toute sécurité.

Nous sommes témoins de l'existence de centres d'accueil ouverts, mais aussi de centres de détention fermés pour migrants. Des réfugiés et des migrants vivent aujourd'hui dans presque toutes les villes, communes et paroisses de Belgique. Une nouvelle culture de l'intégration voit le jour. La Belgique est désormais visiblement composée d'une 'population mélangée'. Nous sommes très heureux qu'en de nombreux endroits, des réfugiés et des migrants soient acceptés et respectés quelles que soient leur origine, leurs convictions religieuses, sociales ou politiques, et que beaucoup de bénévoles s'engagent avec des gens d'autres cultures.

Et nous nous réalisons aussi de l'existence d'un autre sentiment : des gens ont peur, sont inquiets et se demandent comment l'arrivée de réfugiés et de migrants va influencer leur propre vie. Chacun est émotionnellement concerné, touché, alors que l'histoire nous apprend que la migration est un phénomène de tous les temps et de tous les continents.

Nous sommes témoins, mais pas simples spectateurs. Comme chrétiens, il est de notre devoir évangélique d'être aux côtés de ceux qui souffrent. Nous ne pouvons pas faire autrement. « J'étais étranger et vous m'avez accueilli », dit Jésus (Mt 25,35). Avec beaucoup de chrétiens et de gens de toutes

opinions, avec nos organisations et nos mouvements d'Eglise, nous, les évêques de Belgique, sommes particulièrement préoccupés par le sort des gens qui ont été contraints de venir dans notre pays sans aucun point de chute connu, sans accompagnement ni perspective.

C'est dans cet esprit que le Pape François a lancé un appel aux paroisses et aux communautés chrétiennes pour qu'elles participent concrètement à ce mouvement en accueillant demandeurs d'asile ou réfugiés. Et nous nous réjouissons de voir que les réponses positives n'ont pas tardé.

Beaucoup de maisons dans nos villes sont inhabitées. Pourquoi ne pas les mettre à la disposition des réfugiés? Des propriétaires peuvent être invités à proposer des studios et des appartements, des moyens financiers peuvent être libérés. En bref, tant les institutions que les citoyens individuels et, en particulier, les chrétiens, doivent participer à l'élaboration des réponses. Avant tout, il est important de constituer une structure d'accompagnement pour les migrants. Les enfants ont besoin d'éducation et d'enseignement, leurs parents également. Les soins médicaux et sociaux ainsi que la distribution de nourriture sont des besoins urgents.

La réponse de la Paroisse St Joseph à Wezembeek-Oppem

En réponse à l'appel du Pape François, appel relayé par les évêques de Belgique, la Paroisse Saint-Joseph a décidé d'accueillir une quinzaine de réfugiés dans des logements mis à disposition par des paroissiens à des prix nettement inférieurs à ceux du marché.

Etant donné le niveau des loyers dans notre commune, et malgré la générosité des propriétaires de ces logements, les loyers fixés restent encore souvent inaccessibles pour des réfugiés qui ne peuvent compter que sur le RIS (Revenu d'Intégration Sociale) et des allocations familiales majorées. Et ceci sans parler des autres dépenses incompressibles auxquelles ils devront faire face (eau, gaz, électricité, assurance, nourriture, transports,...). C'est la raison pour laquelle nous invitons les paroissiens qui le souhaitent à s'engager concrètement en effectuant soit un don ponctuel soit en donnant à leur organisme financier un ordre permanent mensuel/trimestriel en faveur du projet.

CONCRETEMENT, nous vous proposons de découper le talon « promesse de don » du document ci-joint, de le compléter de votre nom et du montant de votre don et de le déposer dans une des corbeilles au fond de l'église. Une fois rentré chez vous, il vous suffira de donner à votre banque l'ordre ponctuel ou l'ordre permanent qui correspond. Si vous souhaitez le temps de la réflexion, vous pouvez également envoyer un mail à wijosj@gmail.com en précisant votre engagement (montant et durée).

Cela nous permettra de connaître rapidement le budget sur lequel nous pouvons compter pour mener à bien l'opération.

Si vous souhaitez vous engager dans le projet en proposant une autre aide précise (aide pour les devoirs, les courses, les formalités diverses, le partage d'un repas...), n'hésitez pas à envoyer un mail à wijosj@gmail.com en précisant vos compétences et vos disponibilités. **Vous pouvez aussi venir à la Cure ce dimanche 25 octobre à 19h30** pour connaître l'avancement du projet et faire part de vos suggestions.

Merci d'avance!

L'équipe WIWO (Welcome in Wezembeek-Oppem)

L'accueil des réfugiés par la Paroisse St Joseph à Wezembeek-Oppem

Vous pouvez soutenir financièrement le projet WIWO de 2 façons :

- Soit par un **don ponctuel** à effectuer sur le numéro de compte BE 33 2100 6777 3346 au nom de Convivium asbl (rue du Charroi 33-35 à 1190 Bruxelles) et en mentionnant en communication : « Opération WIWO »
- Soit par un **don régulier étalé** sur l'année (mensuel ou trimestriel) au moyen d'un l'ordre permanent à votre organisme financier (pour ce faire, soit vous compétez le document ci-dessous et le remettez à votre banque, soit vous le faites directement via "homebanking")

.....

Formulaire d'ordre permanent (à remettre à votre organisme bancaire)

Donneur d'ordre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Donne ordre à mon organisme bancaire de prélever le..... de chaque mois/chaque trimestre (biffer la mention inutile) , sur mon compte.....-.....-.....-..... un montant deEuros au profit du compte BE 33 2100 6777 3346 de l'asbl Convivium, rue du Charroi 33-35 à 1190 Bruxelles avec la mention « projet WIWO »

Cette instruction est à exécuter pour la 1 ère fois le/...../.....

Elle pourra être annulée ou modifiée à tout moment sur simple révocation.

Date :

Signature :

.....

Ne perdez pas de vue que les petits ruisseaux font les grandes rivières et que les dons les plus petits (5, 10,.....€) permettront au projet de remplir sa mission. **L'important est d'être très nombreux à soutenir ce projet paroissial.**

Une attestation fiscale vous sera envoyée en mars de chaque année si l'ensemble de vos dons sur une année civile atteint 40 € minimum.

Quel que soit votre choix, nous vous remercions chaleureusement !

L'équipe Wiwo (Welcome in Wezembeek-Oppem)

Promesse de don

Je, soussigné,

Nom et prénom

m'engage à faire un versement ponctuel/mensuel/trimestriel (biffer les mentions inutiles) de € au profit du projet WIWO

Date :

Signature :